

La Fédération hospitalière de France (FHF) a tenu ses universités d'été les 5 et 6 septembre 2023 à la Cité universitaire de Paris. Plusieurs membres du gouvernement, députés, professionnels et personnalités des secteurs sanitaire et médico-social se sont réunis autour du thème des "Responsabilités en Santé".

## L'hôpital, lieu de convergences de responsabilités multiples

En ouverture des Universités d'été de la FHF, le **Ministre de la Santé et de la Prévention Aurélien Rousseau** a exprimé sa volonté de redonner du sens et de l'autonomie à l'hôpital, « *ce lieu à la fois formidable et fragile, pour que nos responsabilités collectives et la résilience du système hospitalier puissent aussi se développer hors des crises, sans mise sous tension* ».

C'est dans cette logique qu'**Aurélien Rousseau** a souligné l'accent à mettre sur la prévention en santé, tout en relevant le défi de l'attractivité et de la fidélisation des professionnels de santé. Le ministre a, au passage, salué l'action de la FHF, « *pionnière de la responsabilité populationnelle,* » rappelant combien cette démarche est essentielle pour faire face au vieillissement de la population et au développement des maladies chroniques.



Aurélien Rousseau, Ministre de la Santé et de la Prévention.

## Une annonce attendue pour les EHPAD publics

Alors qu'1 Français sur 3 aura plus de 60 ans en 2030, la ministre des Solidarités et des Familles a à son tour souligné son attachement au modèle des EHPAD publics, « *garant d'une accessibilité territoriale et financière sur l'ensemble de notre territoire* ».

Donnant suite aux demandes appuyées de la FHF, la **Ministre Aurore Bergé** a annoncé l'extension aux EHPAD publics des mesures de revalorisation ciblant le travail de nuit et la pénibilité. L'annonce a été saluée et largement applaudie par tous les participants.

**La Ministre Aurore Bergé a annoncé l'extension aux EHPAD publics des mesures de revalorisation ciblant le travail de nuit et la pénibilité**

## Comprendre la responsabilité, devenir responsable

Pour introduire ces universités d'été, **Xavier Pavie**, Professeur à l'ESSEC Business School et directeur de programme au Collège international de philosophie, a confronté la complexité qui se cache derrière le mot « Responsabilité » en ouvrant le débat : la responsabilité collective n'est-elle pas la démonstration du refus de la liberté individuelle ?

« *On ne peut pas dire directement à quelqu'un : tu es responsable de cela. Il y a besoin d'une finesse de compréhension dans la notion de responsabilité : est-on en situation de faire, est-on discernant pour le faire, est-on capable d'engager et d'être garant ?* ».

## La responsabilité à transformer la société

À travers les interventions de 4 experts des politiques publiques, les débats ont aussi questionné le rôle et la responsabilité des orientations données à notre système de santé, alors même qu'il traverse une crise sans précédent et fait face au choc démographique.

« *Le constat est celui d'une crise majeure, qui n'est pas une crise conjoncturelle mais une crise systémique. Elle invite à repenser notre système de santé sur le plan global, en révisant l'organisation de l'offre de soins, en faisant face aux inégalités, en revisitant la dépendance à des fournisseurs extérieurs, en mettant l'accent sur la prévention.* » - **Professeur Didier Lepelletier**, Président du Haut Conseil de la Santé Publique (HSCP).

« *Les efforts demandés à l'hôpital dépendront des efforts hors hôpital avec, par exemple, la diminution des remboursements ou encore l'attitude par rapport au médicament.* » - **Pierre-Louis Bras**, Inspecteur général des Affaires sociales et Président du Conseil d'Orientation des Retraites.



Aurore Bergé, Ministre des Solidarités et des Familles.

« *Si nous générons de la dette pour le futur, nous portons une responsabilité générationnelle. Or la prévention est un gain pour les dépenses publiques. La Cour des comptes a estimé que si on gagnait un an d'espérance de vie sans incapacité, l'économie s'élèverait à 1,5 milliard par an.* » - **Dominique Libault**, Président du Haut Conseil du Financement de la Protection Sociale, directeur de l'École Nationale Supérieure de la Sécurité Sociale.

**L'économie s'élèverait à 1,5 milliard par an**

« *Il était primordial pour Le Conseil National de la Refondation d'associer dans sa démarche l'hôpital au titre de sa responsabilité territoriale et populationnelle. Cette méthode ne marchera que si nous avons tous un esprit de responsabilité partagée entre la médecine de ville, l'hôpital, l'Assurance-maladie et les acteurs publics.* » - **David Djaïz**, Rapporteur général du Conseil National de la Refondation (CNR).



De gauche à droite : Frédéric Cherreau, Maire de Douai ; Zaynab Riet, Déléguée générale de la FHF ; Arnaud Robinet, Président de la FHF ; Aurore Bergé, Ministre des Solidarités et des Familles ; Aurélien Rousseau, Ministre de la Santé et de la Prévention.



« **Nous sommes au milieu du gué** »

Arnaud Robinet, Président de la Fédération hospitalière de France

Nos établissements sont à un moment-clé de leurs histoires et nous avons collectivement la responsabilité d'agir, de transformer, d'oser et d'innover. Je sais que cette responsabilité guide l'action quotidienne, admirable, de nos établissements pour s'adapter, trouver des solutions pour bâtir l'avenir. Mais il y a d'abord une responsabilité des pouvoirs publics à agir et à réformer, vite et fort. Et qui est aussi une urgence.

Diverses mesures ont été prises ces derniers mois et il faut les saluer : les annonces sur la pénibilité et le travail de nuit des soignants, le Ségur ou encore la garantie de financement). Pourtant il faut aller plus loin encore car nous sommes au milieu du gué.

Le système de santé est appelé à se réinventer sur le plan global. Sur le terrain, les initiatives innovantes et les coopérations se multiplient et alimentent les schémas et plans gouvernementaux à venir.

« Nous nous appuyons sur la complémentarité de l'action des professionnels de santé en ville et à l'hôpital dans la construction des parcours. Si on s'intéresse au sujet des sages-femmes par exemple, leur activité en libéral doit aussi se regarder à l'aune des tensions qui existent dans certaines maternités et sur certains territoires. Les sages-femmes libérales représentent une démographie importante. L'idée est de voir comment elles peuvent, par des mesures incitatives, intervenir aussi à l'hôpital. » - **Thomas Fatôme**, Directeur général de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie.

## La Responsabilité populationnelle, inspirante et structurante

Les territoires de Haute-Saône et du Douaisis, grâce à une réflexion et une action communes des acteurs de santé et des élus locaux, ont redéfini une organisation des soins pour deux populations cibles : les personnes atteintes de diabète de type 2 et d'insuffisance cardiaque. Un modèle duplicable auprès d'autres populations cibles, basé sur la responsabilité populationnelle et l'intégration clinique.

**Frédéric Chéreau**, maire de Douai, co-président de la commission santé de l'Association des Maires de France : « Les élus peuvent apporter trois choses. La volonté politique d'abord, la mobilisation des acteurs non sanitaires [...]. Enfin, les élus peuvent jouer les catalyseurs, les facilitateurs. ».

« On a redéfini ensemble notre organisation de soins, développé les consultations externes avancées sur les sites périphériques de l'hôpital de Vesoul, créé un vrai hôpital de jour. » - **D<sup>r</sup> Anne Mohn**, Groupe Hospitalier de la Haute Saône.

**D<sup>r</sup> Hafedh Limam**, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Bassin Vésulien : « La Santé publique, ce n'est pas que la médecine. Il faut aussi que les gens soient hébergés, qu'ils aient accès à l'eau potable, à l'école. On ne peut pas faire de la santé publique sans l'école et sans tous les autres partenaires. »

**Sophie Caron**, diététicienne de santé publique, coordinatrice du projet Ambassadeurs Santé au Centre hospitalier de Douai : « Nous travaillons avec les associations de patients et allons même plus loin en allant chercher des habitants bénévoles qui connaissent leur quartier et s'assurent de promouvoir notre action. Aujourd'hui on compte ainsi 22 ambassadeurs santé répartis sur sept communes. »

**Arnaud Robinet** a conclu cette échange en insistant particulièrement sur l'importance de la prévention et de parvenir à la généralisation de la démarche de Responsabilité populationnelle :

« Notre cap est que chaque secteur, par des coopérations renforcées, s'engage dans des responsabilités territoriales et populationnelles. La Responsabilité populationnelle achève sa première phase de déploiement pour s'ouvrir à de nouveaux territoires mais aussi à de nouvelles pathologies et notamment celles liées au vieillissement. Il faut désormais poursuivre cette initiative et la porter désormais plus largement sur l'ensemble du territoire. » - **Arnaud Robinet**, Président de la Fédération hospitalière de France.

## La permanence des soins, quelle nouvelle donne ?

La permanence des soins en établissement de santé (PDSES) est indissociable des missions de l'hôpital public qui demeure et doit rester le lieu d'accueil des soins pour tous 24h/24 et 7j/7. Depuis plusieurs années pourtant, des tensions sur les effectifs médicaux

au niveau national changent la donne et conduisent à dégrader les conditions d'exercice des praticiens. « Une situation qui exige de mieux partager cette permanence des soins, à partir des besoins des territoires et qui suppose de nouvelles organisations. » a rappelé **Zaynab Riet**, Déléguée générale de la FHF. Un constat partagé par **Gérard Raymond**, Président de France Assos Santé, qui appelle à poursuivre « la co-construction entre les différents acteurs pour trouver des solutions pertinentes comme la téléconsultation sans jamais perdre de vue l'intérêt du patient. ».

Pour ce faire, « Il va falloir optimiser les compétences médicales, définir les besoins en fonction des territoires et partager la charge entre les professionnels, pour sécuriser le dispositif », a insisté, pour sa part, **le Professeur Antoine Leveure**, Président de la Conférence Nationale des Unions Régionales des Professionnels de Santé-Médecins Libéraux.

La dynamique est déjà à l'œuvre, avec des territoires plus avancés que d'autres et une phase d'inventaire en cours qu'**Amélie Verdier**, Directrice de l'ARS Île-de-France et Présidente du collège des directeurs généraux d'ARS a soulignée, en renvoyant au récent rapport de l'IGAS.

**Marie Daudé**, Directrice générale de l'offre de soins (DGOS), de son côté, a reconnu l'enjeu crucial du côté des usagers, mais souhaite aussi avec ce sujet « répondre à la crise des ressources humaines et de l'attractivité ».



Agnès Firmin Le Bodo, Ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé, a conclu les Universités de la FHF avec ces mots :

Un système de santé qui s'adapte aux spécificités du territoire et qui s'articule au mieux avec les autres politiques publiques est un système de santé qui répond de façon efficace et en responsabilité aux besoins de nos concitoyens. Une politique de santé ne se décide pas depuis Paris. Elle se construit avec les territoires, en prenant en compte leurs spécificités, en assumant de confier aux acteurs une Responsabilité populationnelle.

Voici le lien pour accéder à l'ensemble des interventions des universités d'été de la FHF 2023